

LE STATIONNEMENT REGLEMENTE A AULNAY-SOUS-BOIS

Réunion publique – 21 octobre 2011

- ✓ **Le stationnement réglementé** (parkings couverts et stationnement de surface) :
 - géré par la société Urbis Park (ex société Parkings de France) dans le cadre d'une **convention de concession**
 - 1^{ère} convention signée en septembre 1984 – achevée en 1990
 - 2nde convention signée en avril 1990 – liant les deux parties jusqu'en 2018 (avenant du 25 octobre 2007)
- ✓ **L'organisation du stationnement** a fait l'objet **d'ajustements successifs** depuis la signature de la convention en 1990

✓ **Une augmentation constante du nombre de véhicules** à Aulnay

- depuis 30 ans, le parc automobile a **augmenté d'environ 60 %**
- **800 voitures supplémentaires par an** (total 2010 : 38 500 véhicules)

✓ **Stationnement de surface**

- Nombre de places payantes : **1046** places
- Un stationnement pendulaire important qui **congestionne l'hyper-centre**
- Une zone de **stationnement résidentiel peu étendue**
- Un stationnement **difficile autour des instances publiques**

✓ **Stationnement dans les parcs relais couverts**

- Parc relais de la gare : **488** places
- Parc relais du marché (grande Nef) : **200** places
- **Aucun abonnement spécifique** à tarif préférentiel pour les résidents
- **Une sous-utilisation** constatée : environ 50% des parcs sont occupés ³

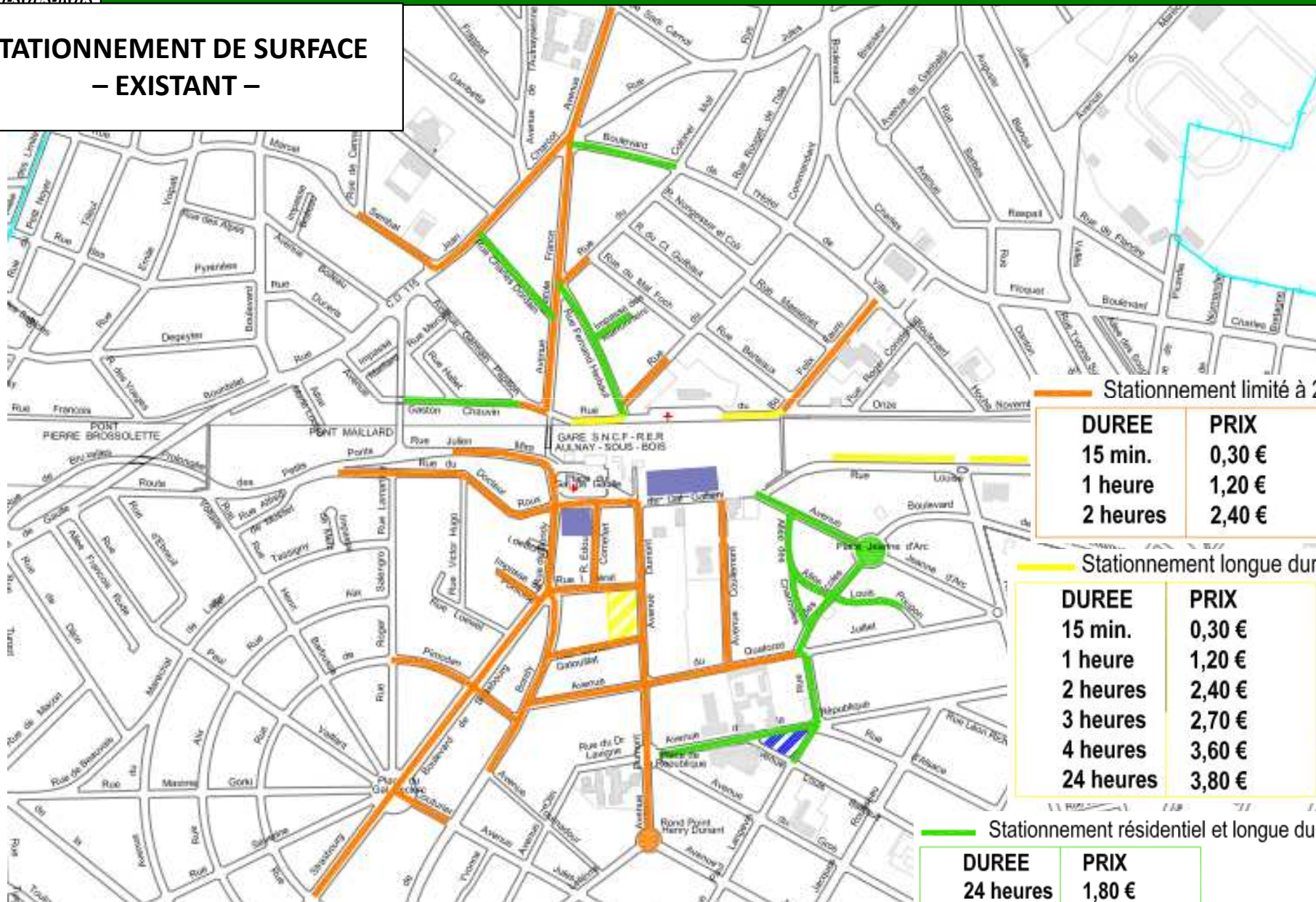
Engager une réflexion globale sur l'organisation des déplacements et étudier les opportunités de modification des zones de stationnement pour :

- ✓ **Améliorer la qualité de vie** des habitants
- ✓ **Encourager l'usage des transports** en commun :
 - par la mise en place de **tarifs préférentiels** pour les résidents, commerçants, usagers des transports en commun
 - par **l'extension de la zone réservée** au stationnement résidentiel
- ✓ **Simplifier l'accès aux commerces** et **favoriser l'activité commerciale** en permettant une rotation des véhicules
- ✓ **Privilégier l'accessibilité aux services publics** (mairie, tribunal administratif) pour faciliter les démarches administratives des habitants



ETAT EXISTANT DU STATIONNEMENT

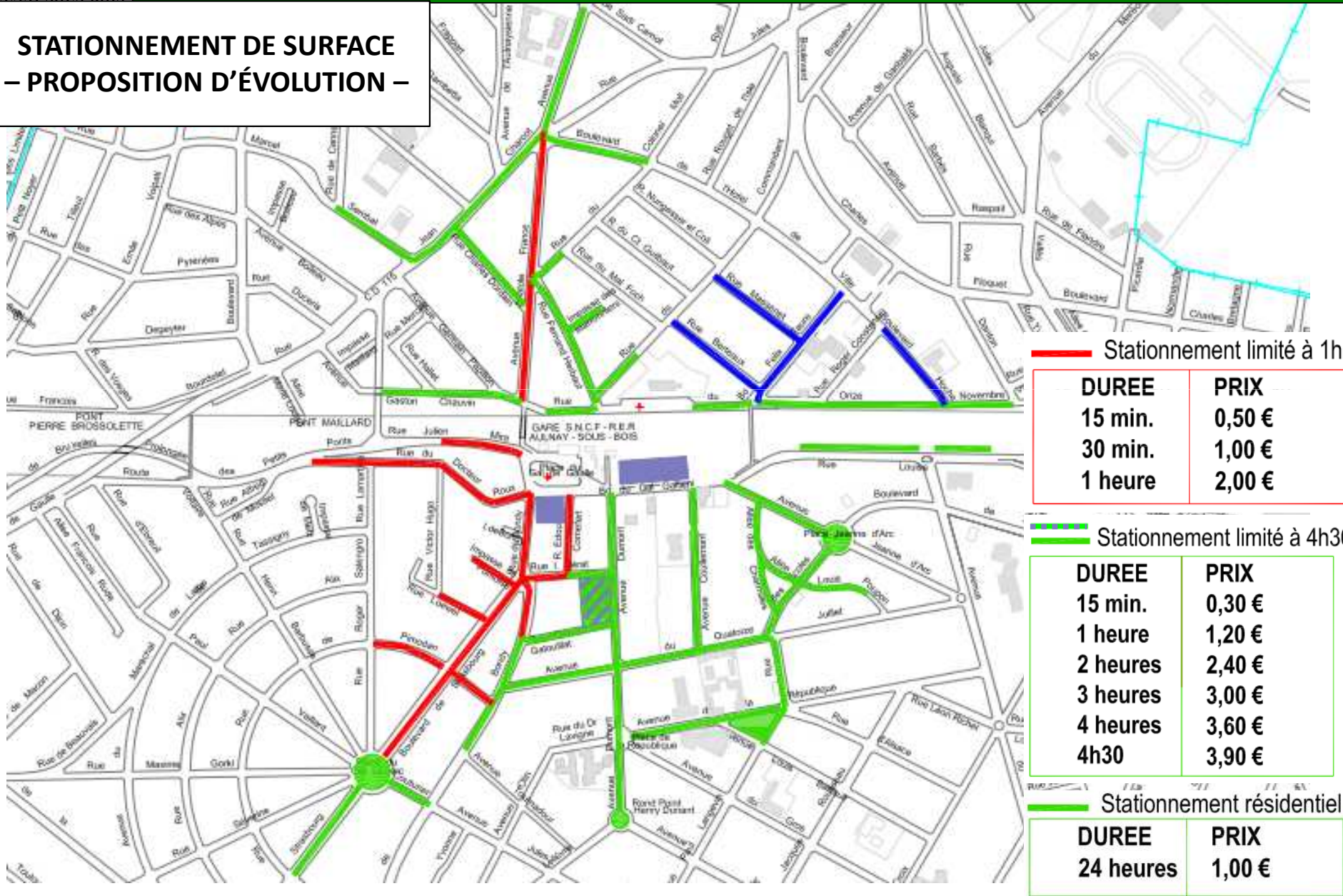
STATIONNEMENT DE SURFACE – EXISTANT –





PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES ZONES

**STATIONNEMENT DE SURFACE
– PROPOSITION D'ÉVOLUTION –**





PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES TARIFS – STATIONNEMENT DE SURFACE

TARIFICATION ACTUELLE

	Durées	Tarifs actuels
Tarifs toutes zones confondues (orange, jaune et verte)	15 min	0,30 €
	30 min	0,60 €
	45 min	0,90 €
	1h	1,20 €
	1h30	1,80 €
	2h	2,40 €
Tarifs zone de stationnement longue durée (jaune et verte)	3h	2,70 €
	3h30	3,00 €
	4h	3,60 €
	24h	3,80 €
Tarif résidents (zone verte)	24h	1,80 €

- ✓ Horaires : 9h-12h30 et 14h30-19h
- ✓ Mois d'août gratuit en zone résidentielle (zone verte)
- ✓ Samedi gratuit en zone résidentielle (zone verte)

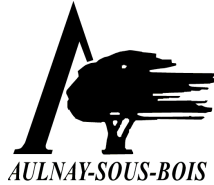
TARIFICATION PROPOSÉE

	Durées	Tarifs proposés
Tarifs zone verte, ouverte au tarif de stationnement résidentiel	15 min	0,30 €
	30 min	0,60 €
	45 min	0,90 €
	1h	1,20 €
	1h30	1,80 €
	2h	2,40 €
	2h30	2,70 €
	3h	3,00 €
	3h30	3,30 €
	4h	3,60 €
Tarif résidents (abonnement)	24h	1 €
Tarifs zone hyper centre (rouge)	15 min	0,50 €
	30 min	1,00 €
	45 min	1,50 €
	1h	2,00 €

PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES TARIFS – PARCS RELAIS

TARIFICATION HORAIRE			
	Durée	Tarifs actuels	Tarifs proposés
Jours de marché (1h gratuite) mardi jeudi dimanche	15 min	gratuit	gratuit
	30 min	gratuit	gratuit
	45 min	gratuit	gratuit
	1h	gratuit	gratuit
	2h	1,10 €	1,10 €
	3h	1,70 €	1,70 €
	4h	1,90 €	1,90 €
	5h	3,20 €	3,20 €
	14 h	3,50 €	3,50 €
24h	5,00 €	5,00 €	
Jours hors marché lundi mercredi vendredi samedi	15 min	gratuit	0,30 €
	30 min	gratuit	0,60 €
	45 min	gratuit	0,90 €
	1h	gratuit	1,10 €
	2h	1,10 €	2,20 €
	3h	1,70 €	2,80 €
	4h	1,90 €	3,00 €
	5h	3,20 €	3,20 €
	14 h	3,50 €	3,50 €
24h	5,00 €	5,00 €	

ABONNEMENTS MENSUELS			
		Tarifs actuels	Tarifs proposés
Mensuel couplé pass Navigo - 18h de stationnement consécutives - valable 7j./7		40,00 €	40,00 €
Mensuel commerçants et employés de la zone payante - 18h de stationnement consécutives		Ø	40,00 €
Mensuel résidents de la zone payante - 18h de stationnement consécutives		Ø	40,00 €
Mensuel garage		70,00 €	70,00 €



CLÔTURE DU PARKING DUMONT D'UNE CAPACITE DE 137 PLACES

Objectif : favoriser l'accessibilité aux commerces dans l'hyper-centre en permettant une rotation plus importante des véhicules

- ✓ **Mise en place d'une clôture avec barrière de contrôle** pour les 137 places situées dans le parking Dumont
- ✓ **Tarification en zone verte** (de 0,30 € pour 15 min. à 3,60 € pour 4h de stationnement)
- ✓ **1ère heure gratuite les jours de marché** (mardi et jeudi)
- ✓ **30 min. gratuites les jours hors marché**
- ✓ **Gratuité du parking le dimanche**
- ✓ **Principe de cumul** : le paiement de la durée gratuite est facturée au delà de celle-ci

✓ Carte et macaron pour les stationnement résidentiel



✓ Systèmes d'abonnement pour faciliter le paiement du stationnement

- Le PIAF : un horodateur embarqué

→ Prépaiement du stationnement pour les usagers

→ Simplification de la mise en place de tarifs préférentiels

→ Remplacement des macarons et autres formules en place

- Paiement via le téléphone portable, etc.



Ces dispositifs d'amélioration du service de stationnement peuvent être inclus dans le cadre de la Convention de Concession